

# Guide de l'utilisateur du programme québécois d'implants cochléaires – Pôle Ouest

Dernière mise-à-jour 19 mai 2023

## Table des matières

INTRODUCTION .....	4
QU'EST-CE QU'UN IMPLANT COCHLÉAIRE ? .....	4
LA PROCÉDURE DE RÉFÉRENCE .....	4
LE PROCESSUS D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES .....	5
Visite en audiologie au CUSM .....	5
Visite du chirurgien oto-rhino-laryngologiste au CUSM.....	5
Visite de l'équipe d'évaluation de la candidature au centre de réadaptation.....	5
Comité de sélection.....	6
PRÉPARATION POUR LA CHIRURGIE.....	6
1. Vaccinations (CLSC/Médecin de famille).....	6
2. Réservez votre hébergement pour la chirurgie si vous séjournez à Montréal .....	6
3. Organisez vos déplacements .....	6
4. Effectuez votre (vos) visite(s) préopératoire(s) à l'hôpital.....	6
CHIRURGIE, ACTIVATION DE L'APPAREIL et PROGRAMMATION INITIALE .....	6
Chirurgie .....	6
Récupération (environ 1 semaine) .....	6
Programmation intensive initiale (2-3 jours) .....	7
Rappelez-vous .....	7
RFI: RÉADAPTATION FONCTIONNELLE INTENSIVE .....	7
AIDE FINANCIÈRE.....	8
Programme Transport et Hébergement.....	8
Frais pour des soins médicaux non disponibles dans votre région.....	8
HÉBERGEMENT .....	8
Où loger à Montréal ? .....	8
ADRESSES IMPORTANTES.....	9
Centre de santé de l'Université McGill.....	9
Centre de réadaptation Lethbridge-Layton-Mackay, Site MAB .....	9
Centre de réadaptation en déficience physique Raymond-Dewar .....	9
COMMENT PUIS-JE DEMANDER DES SERVICES AU CENTRE DE RÉADAPTATION LE PLUS PROCHE ? .....	9
Montréal.....	10
Montréal.....	10

Outaouais .....	10
Laurentides.....	10
Lanaudière.....	10
Abitibi-Témiscamingue.....	10
SITES WEB INTÉRESSANTS.....	11

## INTRODUCTION

Ce guide a pour but de donner aux personnes envisageant de recevoir un implant cochléaire des informations sur les points suivants :

- L'implant cochléaire et son fonctionnement
- Le processus d'implantation cochléaire
- L'emplacement de l'hôpital et des centres de réadaptation à Montréal
- L'hébergement et le transport
- Les sites internet d'information sur l'implant cochléaire
- Les ressources pouvant vous aider
- Les remboursements de frais

Veillez prendre le temps de lire attentivement ces informations et de les conserver pour un usage ultérieur. Nous espérons que ce guide vous aidera à répondre à vos questions. Ces informations sont données à titre indicatif ; la trajectoire peut varier d'une personne à l'autre et est susceptible d'être modifiée. Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à nous contacter.

## QU'EST-CE QU'UN IMPLANT COCHLÉAIRE ?

Un implant cochléaire est un dispositif électronique conçu pour permettre aux personnes souffrant d'une perte auditive sévère à profonde d'entendre. Une partie du dispositif est implantée chirurgicalement dans l'oreille interne et l'autre partie est portée à l'extérieur. L'implant cochléaire stimule directement le nerf auditif, en contournant la partie endommagée de l'oreille interne ou cochlée. De nombreuses fibres nerveuses viables restent dans le nerf auditif, même en cas de surdité profonde, et l'implant cochléaire peut rétablir l'activité de ce nerf et de la voie auditive.

De nombreuses personnes qui ont perdu leur audition après avoir acquis la parole et le langage sont capables d'une bonne compréhension de la parole grâce à leurs implants dans un environnement silencieux. Il est important de noter que les résultats d'une opération chirurgicale peuvent varier d'une personne à l'autre en fonction d'un certain nombre de facteurs.

## LA PROCÉDURE DE RÉFÉRENCE

Quel que soit votre lieu de résidence, la demande doit être envoyée au guichet provincial du programme d'implant cochléaire du Québec, situé dans la ville de Québec. En collaboration avec votre spécialiste de la santé auditive, votre demande comprendra les éléments suivants :

1. Copies de vos audiogrammes
2. Formulaire *Demande d'opinion professionnelle sur l'appareillage auditif*
3. Autres rapports pertinents (p. ex. orthophonie)

Les demandes soumises au guichet provincial seront ensuite dirigées vers le pôle est ou ouest (Québec ou Montréal) selon le code postal de la résidence de l'utilisateur et la répartition territoriale établie par le ministère de la Santé et des Services Sociaux.

Une fois que votre dossier audiologique a été envoyé au guichet provincial, l'agente administrative du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) pourrait communiquer avec vous

pour vérifier les renseignements contenus dans votre dossier et discuter des options concernant l'organisation de vos rendez-vous à Montréal (dont le nombre possible de visites à Montréal), si vous habitez loin. Cela peut prendre plusieurs mois, car les demandes sont reçues de divers centres dans toute la province. La liste d'attente peut être plus ou moins longue.

Toute information complémentaire envoyée à la suite de la demande initiale peut être envoyée directement au pôle Ouest.

## LE PROCESSUS D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES

\*Note : Pour tous vos rendez-vous, n'oubliez pas d'apporter votre/vos aide(s) auditive(s).

### Visite en audiologie au CUSM

Votre premier rendez-vous en audiologie aura lieu au CUSM à Montréal.

- Vous rencontrerez un audiologiste pour discuter des implants cochléaires.
- L'audition et l'équilibre sont testés, si nécessaire.
- Vos appareils auditifs seront également vérifiés, si nécessaire.

### Visite du chirurgien oto-rhino-laryngologiste au CUSM

Vous rencontrerez également un chirurgien ORL spécialisé dans la pose d'implants cochléaires au CUSM pour discuter de l'opération, notamment des risques, des avantages et d'autres informations.

- L'hôpital peut prévoir des examens médicaux supplémentaires, notamment des examens d'imagerie (tomodensitométrie, IRM), des examens vestibulaires (VNG, vHIT, VEMP) et d'autres examens si nécessaire.
- N'oubliez pas de préparer vos questions à l'avance. C'est l'occasion de les poser au médecin.

### Visite de l'équipe d'évaluation de la candidature au centre de réadaptation

Les centres de réadaptation impliqués dans le programme d'implant cochléaire du Québec – pôle Ouest- sont le CRDP Raymond-Dewar et le Centre de réadaptation Lethbridge-Layton-Mackay. Vous serez orienté vers l'un de ces centres pour le processus d'évaluation de votre candidature.

Lors de cette visite, vous pourriez rencontrer :

- Un audiologiste pour compléter l'évaluation, afin de déterminer votre niveau d'habiletés auditives avec les appareils auditifs.
- Un intervenant psychosocial pour discuter de vos attentes vis-à-vis de l'implant cochléaire, de votre engagement dans le processus et de votre réseau de soutien. Si le bénéficiaire est un enfant, l'équipe peut également observer ses capacités de jeu et son développement général.
- Si nécessaire, un orthophoniste pour évaluer sommairement le langage et vos habiletés de communication

## Comité de sélection

Lorsque vous aurez effectué toutes les évaluations nécessaires, l'équipe d'implantation cochléaire de Montréal se réunira pour prendre une décision quant à votre éligibilité. Dans un premier temps, vous serez avisé par téléphone, par courrier ou par courriel de la décision. Ensuite, si vous êtes accepté, vous serez informé ultérieurement de la date de l'intervention chirurgicale. L'opération peut avoir lieu dans les mois qui suivent la décision. Si vous avez des questions concernant le temps d'attente prévu pour la chirurgie, vous pouvez contacter le CUSM.

## PRÉPARATION POUR LA CHIRURGIE

### 1. Vaccinations (CLSC/Médecin de famille)

Le chirurgien vous remettra une liste de vaccins à recevoir avant l'intervention.

### 2. Réservez votre hébergement pour la chirurgie si vous séjournerez à Montréal

Vérifiez auprès de l'hôpital si des tests préopératoires seront effectués la veille de l'intervention. Une liste d'hébergements à Montréal est disponible (<https://cusm.ca/implant-cochleaire>).

### 3. Organisez vos déplacements

Consultez votre intervenant psychosocial de votre centre de réadaptation régional pour connaître les options disponibles pour voyager (p. ex. lettre de demande spéciale, carte d'accompagnement de l'APAQ, Timbres de Pâques, carte de voyage pour personnes handicapées).

### 4. Effectuez votre (vos) visite(s) préopératoire(s) à l'hôpital

Avant l'opération, vous rencontrerez un audiologiste à l'hôpital et éventuellement votre chirurgien spécialiste des implants cochléaires, si nécessaire, pour :

- Choisir la marque et les options de l'implant avec l'aide d'un audiologiste.
- Discuter des effets secondaires habituels de la chirurgie
- Discuter des activités restreintes après l'opération
- Répondre à toutes les questions que vous pourriez vous poser.

Un bilan médical préopératoire est également réalisé à l'hôpital avant l'intervention. Les rendez-vous audiologiques et préopératoires peuvent être programmés le même jour, si possible, afin de minimiser les déplacements à l'hôpital.

## CHIRURGIE, ACTIVATION DE L'APPAREIL et PROGRAMMATION INITIALE

### Chirurgie

Il s'agit d'une opération d'un jour qui ne nécessite généralement pas de passer la nuit à l'hôpital. Après l'opération, vous rentrerez chez vous pour vous rétablir. Nous vous recommandons d'avoir quelqu'un à l'hôpital pour vous ramener à la maison ou à votre hébergement.

### Récupération (environ 1 semaine)

Vous serez de retour à la maison. Pour environ une semaine, vous n'aurez pas la partie externe de vos équipements, qui vous permettra d'entendre. Veuillez suivre les directives de l'hôpital pendant cette période.

## Activation de l'appareil et contrôle ORL

L'activation de votre implant cochléaire sera effectuée au CUSM par l'équipe d'audiologie environ une semaine après l'opération. Un chirurgien ORL pourra vérifier le site de l'opération au même moment.

## Programmation intensive initiale (2-3 jours)

La programmation intensive initiale a lieu environ 10 jours après l'activation de l'appareil. Pendant la semaine de programmation intensive, votre audition avec l'implant cochléaire sera testée au centre de réadaptation à Montréal ( soit le CRDP Raymond-Dewar ou le Centre de réadaptation Lethbridge-Layton-Mackay), et la programmation de l'appareil sera ajustée au CUSM. Cette semaine chargée de programmation de votre implant cochléaire implique des déplacements entre le centre de réadaptation et l'hôpital dans la même journée. Il est important de planifier vos déplacements entre les sites.

Notez que, chez les jeunes enfants, la programmation intensive se fera uniquement à l'hôpital.

### **Un horaire typique comprend les éléments suivants :**

AM: rendez-vous en audiologie au centre de réadaptation

PM: rendez-vous en audiologie à l'hôpital

- Les rendez-vous seront programmés de manière à vous laisser le temps de dîner et de vous rendre d'un site à l'autre.
- Il est important que vous prévoyiez un moyen de transport entre les deux sites pour ces visites.
- Des transports publics sont disponibles entre les deux sites (métro, bus) ainsi que des taxis ou votre propre véhicule. Un parking est également disponible sur les deux sites.

## Rappelez-vous

Pour toutes vos visites à Montréal :

- Conserver tous les reçus (stationnement, nourriture, hébergement, etc.)
- Obtenez une attestation de présence à vos rendez-vous auprès des audiologistes, de l'intervenant psychosocial, de l'orthophoniste ou du chirurgien ORL.

## RFI: RÉADAPTATION FONCTIONNELLE INTENSIVE

La réadaptation a lieu trois fois par semaine dans votre centre de réadaptation local. Elle peut impliquer des rendez-vous avec un audiologiste, un intervenant psychosocial et/ou un orthophoniste. Il est important de savoir que cette étape du processus est cruciale pour votre parcours avec l'implant cochléaire et qu'elle nécessitera votre engagement et votre collaboration.

La période de RFI est d'une durée maximale de 10 semaines pour les adultes et de 12 semaines pour les enfants, en fonction des résultats obtenus.

Comme toujours au cours de ce processus, l'équipe de réadaptation travaillera en étroite collaboration avec l'équipe hospitalière pendant cette période. Si des ajustements de

programmation sont nécessaires, l'équipe de réadaptation contactera l'équipe du CUSM pour planifier une visite de programmation.

Une fois la RFI terminée, les visites de suivi pour l'ajustement de l'implant cochléaire seront planifiées au CUSM jusqu'au douzième mois suivant l'intervention chirurgicale. Après la première année post-opératoire, les visites de suivi seront assurées par le CRDP Raymond-Dewar ou le Centre de réadaptation Lethbridge-Layton-Mackay.

## AIDE FINANCIÈRE

### Programme Transport et Hébergement

Le programme " Transport et Hébergement " offre une aide financière aux personnes ayant un handicap entraînant des limitations significatives et persistantes, qui doivent accéder aux services offerts par le réseau de la santé et des services sociaux.

Le programme peut fournir une aide financière pour aider à payer certains des coûts liés au transport et à l'hébergement associés à l'évaluation, à la chirurgie et à l'activation, à la programmation initiale et à la réadaptation fonctionnelle intensive (RFI) liées aux implants cochléaires.

Chaque région dispose de son propre budget et de critères spécifiques concernant le programme. Les conditions de demande et le montant remboursé varient en fonction de la région où vous vivez. Pour plus d'informations, contactez l'intervenant psychosocial qui vous a été attribué au centre de réadaptation de votre région.

Exceptions : Si vous recevez des prestations de la CNESST, de la SAAQ, du ministère de l'emploi et de la solidarité sociale ou de la sécurité du revenu, les coûts associés seront couverts selon les critères de chaque organisme.

### Frais pour des soins médicaux non disponibles dans votre région

Par l'intermédiaire de Revenu Québec, il est possible de réclamer des dépenses pour des soins/traitements reçus qui ne sont pas disponibles dans un rayon de 250 km de la résidence principale. Le formulaire TP752.0.13.1 de Revenu Québec doit être rempli. Cette option est plus avantageuse que la déduction des frais médicaux traditionnels, car les coûts ne sont pas soumis à la déduction de 3 % du revenu net comme le sont les autres frais médicaux.

Comme les lois fiscales changent périodiquement, veuillez communiquer avec le bureau de Revenu Québec le plus près de chez vous afin d'obtenir les renseignements les plus à jour et les plus spécifiques à votre situation.

## HÉBERGEMENT

### Où loger à Montréal ?

Reportez-vous à la liste des ressources possibles situées à proximité de l'hôpital et qui accueillent les clients et les membres de leur famille : <https://cusm.ca/implant-cochleaire>



Les tarifs et les services proposés varient d'un établissement à l'autre et sont soumis à des tarifs saisonniers et à la disponibilité.

## ADRESSES IMPORTANTES

### Centre de santé de l'Université McGill

1001 Boulevard Décarie #D4-7510  
Montréal, QC, H4A 3J1  
Téléphone : 514-843-1663  
Télécopie : 514 934-8380  
Courriel : [implant.cochleaire@muhc.mcgill.ca](mailto:implant.cochleaire@muhc.mcgill.ca)

### Centre de réadaptation Lethbridge-Layton-Mackay, Site MAB

7000 Sherbrooke Ouest  
Montréal, Qc, H4B 1R3  
Téléphone : (514) 488-5552 x2454  
Télécopie: 514-489-3477

### Centre de réadaptation en déficience physique Raymond-Dewar

2222 Laurier E.  
Montréal, Qc, H2H 1C4  
Téléphone : 514-284-2214 x3143  
Télécopie: 514 934-5086

## COMMENT PUIS-JE DEMANDER DES SERVICES AU CENTRE DE RÉADAPTATION LE PLUS PROCHE ?

Si vous n'avez jamais bénéficié des services d'un centre de réadaptation et que vous pensez que l'implant cochléaire serait une bonne option pour vous, nous vous recommandons vivement de prendre contact avec le centre de réadaptation le plus proche de chez-vous. Ils pourront vous soutenir dans vos difficultés quotidiennes liées à votre perte auditive et vous soutenir dans votre candidature à l'implant cochléaire.

## Montréal

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Centre de réadaptation en déficience physique Raymond-Dewar (services en français)

Téléphone : 514 527-4525 poste 1

Courriel : [aeo-ditsadp.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:aeo-ditsadp.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)

Télécopie: 514-510-2204

CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

Centre de réadaptation Lethbridge-Layton-Mackay, Site MAB (services en anglais)

Téléphone: 514-488-5552 poste 1250

Courriel: [guichet.ditsadp.comtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:guichet.ditsadp.comtl@ssss.gouv.qc.ca)

Télécopie: 514-488-8132

## Montérégie

CISSS de la Montérégie-Ouest

Téléphone : 1 833 364-0944, poste 3029

Courriel : [guichet-acces.di-tsa-dp.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca](mailto:guichet-acces.di-tsa-dp.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca)

Télécopie : 450 635-1865

## Outaouais

CISSS de l'Outaouais

Téléphone : 819-770-8850

Courriel : [CISSSO\\_GA\\_DIDPTSA@ssss.gouv.qc.ca](mailto:CISSSO_GA_DIDPTSA@ssss.gouv.qc.ca)

Télécopie : 819-777-7174

## Laurentides

CISSS des Laurentides

Téléphone : 1-866-770-2366

Courriel: [ditsadp.cissslau@ssss.gouv.qc.ca](mailto:ditsadp.cissslau@ssss.gouv.qc.ca)

Télécopie: 450 431-2965

## Lanaudière

CISSS de Lanaudière

Téléphone : 1-877-322-2898

Courriel: [guichet.ditsadp.cissslau@ssss.gouv.qc.ca](mailto:guichet.ditsadp.cissslau@ssss.gouv.qc.ca)

Télécopie: 450 756-2898

## Abitibi-Témiscamingue

CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue

Téléphone : 819 762-6592, poste 47312

Courriel : [08\\_cisssat\\_guichet\\_ditsadp@ssss.gouv.qc.ca](mailto:08_cisssat_guichet_ditsadp@ssss.gouv.qc.ca)

Télécopie: 819 762-0036

## SITES WEB INTÉRESSANTS

<https://cusm.ca/implant-cochleaire>

<https://www.crlm.ca/>

<https://ciusss-centresudmtl.gouv.qc.ca/>

[www.cochlear.com](http://www.cochlear.com)

[www.advancedbionics.com](http://www.advancedbionics.com)

[www.medel.com](http://www.medel.com)

<https://aicq-cochleaire.org/>